

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Parlez-nous de M. Wagner.

**L'hon. M. Cardin:** Quoi que les vis-à-vis en pensent, j'ai dit ce que j'avais à dire. Je suis persuadé que j'ai pris la bonne décision. Il n'y a personne ici qui me fera dire que j'ai tort quand je sais que j'ai raison.

Je veux bien écouter les critiques et les conseils des députés de tous les partis au sujet des problèmes difficiles que pose la sécurité. Mais le très honorable représentant vient de nous accuser de cacher la vérité et des éléments de preuve au comité. Eh bien, je lui dirai que, de tous les membres de la Chambre des communes, c'est le dernier à pouvoir se permettre de nous donner des conseils sur les questions de sécurité au Canada.

**Des voix:** Bravo.

**L'hon. M. Cardin:** Et je ne blague pas. (*Applaudissements*)

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le premier ministre applaudit de nouveau. Je veux qu'on consigne cela au compte rendu.

**L'hon. M. Cardin:** Si je comprends bien, l'honorable représentant veut qu'on consigne cela au compte rendu. Voudrait-il que je continue, que j'en dise plus?

**Des voix:** Continuez. Il le veut.

**L'hon. M. Cardin:** Très bien. (*Applaudissements*) Je demande au très honorable représentant de dire à la Chambre quel rôle il a joué dans l'affaire Monseigneur alors qu'il était premier ministre de ce pays. (*Applaudissements*)

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je ne suis pas inquiet. Que votre commission fasse une enquête là-dessus. Allez-y. (*Exclamations*)

**M. le président:** A l'ordre.

**L'hon. M. Cardin:** Monsieur le président...

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Dites ce que vous avez à dire ou taisez-vous.

**L'hon. M. Cardin:** J'ai parlé. C'est au tour du très honorable représentant. Monsieur le président, j'ai dit tout ce que j'avais à dire sur l'affaire Spencer.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Toutes ces fausses menaces ne veulent rien dire. Maintenant allez-y.

**L'hon. M. Cardin:** Ce ne sont pas de fausses menaces. L'affaire Spencer est importante et très complexe. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour renseigner la Chambre dans la mesure du possible et expliquer pourquoi cette affaire sort de l'ordinaire. J'ai déclaré plus d'une fois que la seule différence dans cette affaire c'est que Spencer a révélé lui-même son identité trois semaines avant que je le fasse.

On a soulevé d'autres graves questions au cours du débat et j'aimerais faire quelques remarques qui me paraissent importantes. On a prononcé des discours, excellents parfois, sur la question des faillites. Je songe surtout à ceux de l'honorable député de Greenwood et de l'honorable député de Broadview. Je remercie les députés de leurs suggestions.

Je tiens aussi à expliquer aux membres du comité la difficulté qui se pose au ministre de la Justice quand il s'agit d'appliquer une loi très compliquée, peu souple et périmée, quand il s'agit de s'attaquer au crime très bien organisé dans le domaine des faillites.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Ce n'est pas ce que dit M. Kierans.

**L'hon. M. Cardin:** Monsieur le président, à la Chambre et à l'extérieur, les gens ont confondu les faillites frauduleuses et les fraudes précédant la faillite. Prenons, par exemple, un cas d'incendie volontaire ou de vol ou de détournement de fonds qui conduirait inévitablement à une faillite. L'affaire pourrait passer pour une faillite frauduleuse, mais ce serait alors confondre la cause et l'effet. Il est important de faire cette distinction.

Je n'essaie aucunement de minimiser la responsabilité du gouvernement fédéral dans le domaine des faillites, mais j'estime qu'il est important de tirer la situation au clair. Contrairement à ce que les députés ont dit, il n'est pas vrai que le gouvernement n'a rien fait depuis deux ans au sujet du problème des faillites. Il n'est pas vrai que le gouvernement se soit désintéressé des agissements et des crimes les plus troublants commis dans ce domaine; j'aimerais signaler certaines des mesures prises à cet égard.